



Un coupable idéal

[Murder on a sunday morning]

Un film de Jean-Xavier de Lestrade

Oscar® 2002 du meilleur documentaire

Séance n°1 : SYNOPSIS.

Floride, USA, 7 mai 2000.

A Jacksonville, une touriste blanche est tuée d'une balle dans la tête. Deux heures plus tard, Brenton Butler, un jeune noir de 15 ans, est arrêté. Formellement identifié par le mari de la victime, il signe des aveux.

Tout l'accuse et, pour les enquêteurs et les médias, c'est l'histoire tristement banale d'un adolescent qui devient "un coupable idéal".

Reprenant l'enquête, ses avocats Patrick Mac Guinness et Ann Finnell découvrent des éléments troublants qui remettent en cause les conclusions de la police, et notamment l'extorsion d'aveux par la violence.

Ce film raconte le combat des avocats de la défense et leur réquisitoire contre les méthodes policières. Jean-Xavier de Lestrade a construit son documentaire comme un thriller qui nous plonge au cœur du système judiciaire américain, rythmé par de fréquents allers et retours entre la salle d'audience du procès et l'enquête des avocats. C'est aussi le portrait d'un homme exceptionnel dans son combat contre une justice expéditive.

Séance n°2 : Une petite histoire de la naissance du film.



Jean Xavier de Lestrade, le 25 mars 2002 à Hollywood. NIVIERE / SIPA

Document n°1 : Entretien avec Jean-Xavier de Lestrade : L'aventure du film. Extraits.

C'est d'abord l'histoire d'un film qui n'aurait jamais dû se faire. J'étais parti, avec mon producteur Denis

Poncet, à Jacksonville dans le but de tourner un documentaire sur la multiplication des procédures civiles dans la société américaine. Frappé par la déresponsabilisation croissante des individus face aux "accidents" de la vie, je voulais montrer le rôle croissant des avocats dans la définition des liens entre les individus. A la fois directeur de conscience et conseiller financier, l'avocat me semblait être devenu un acteur incontournable de toutes relations humaines qu'elles soient privées ou professionnelles. Mais, au cours d'un deuxième repérage à Jacksonville, j'ai compris que tourner un tel film serait très difficile, long et complexe.

J'avais aussi le sentiment, et c'était déterminant, que je ne pourrais pas filmer les moments clés des affaires, ceux où l'on négocie le prix de la vie, de la douleur ou du hasard... Je venais de terminer un film (La Justice des hommes) sur l'histoire d'une avocate française qui se rendait au Rwanda pour défendre des prévenus accusés de génocide. Ce film avait été extrêmement éprouvant physiquement et psychologiquement. Et suite à cette expérience, l'idée de tourner un documentaire sans relief m'était insupportable. Je n'en avais pas l'énergie. Mieux valait renoncer. Devant ma frustration, Hank Coxe, un des avocats du cabinet que nous étions venus filmer, nous conseilla d'aller voir ses collègues du Public Defender spécialisés dans les affaires criminelles. C'était loin du projet initial, mais la première qualité d'un documentariste, c'est sans doute de rester, tout simplement, ouvert à la vie.

C'est ainsi que le lendemain je me suis retrouvé dans la salle d'audience numéro 4 du Palais de Justice de Jacksonville. Là se tenait un jeune adolescent vêtu de son uniforme orange de prisonnier. Il était menotté aux mains et aux pieds. Mais, c'est son regard qui m'a profondément marqué. Il cherchait ses parents dans le public, avide d'un signe d'encouragement et d'un peu de chaleur. Il semblait tellement perdu. A un moment donné, mon regard a croisé le sien. Il ne m'a pas vu, bien sûr, mais j'ai alors ressenti toute la terreur et le désespoir qui l'habitait. Et de cette rencontre fugitive, j'ai acquis la certitude qu'il fallait faire un film. Un film nourri de ce désespoir et de cette terreur.

Ce n'était pas préparé, quand on a un beau personnage, il faut surtout le mettre en condition. Je lui ai bien expliqué à quoi ça allait servir, et c'est lui qui a trouvé les mots, rien n'est mis dans sa bouche. Il a même trouvé le début en posant les enjeux de cette manière claire et limpide : Voilà ce qui s'est passé un dimanche matin, et de ce que les jurés vont penser de ces deux heures-là dépend le sort de Brenton Butler, prison à vie ou liberté.

Je voulais une histoire avec un début et une fin, du suspense, un personnage principal qui soit aussi le narrateur, et que la caméra soit collée à lui, qu'on n'ait pas d'autre point de vue que le sien. Je voulais que le spectateur puisse s'identifier totalement à lui, et que, comme Brenton Butler, il soit pris dans une forme d'engrenage, qu'il ne puisse plus décoller du film.

Séance n°3 : Portrait des « personnages » du documentaire.

Document n°2 : Pouvez-vous définir le rôle que jouent les « personnages » (les actants, qui ne sont pas toujours identifiables à un personnage) dans ce film ?

Je vous offre mon aide...

➤ **Schéma actantiel :** Dans le récit, les personnages se définissent par le rôle qu'ils jouent dans l'action ie leur fonction : ces fonctions sont au nombre de 6 (ce sont les actants) : le **sujet** : celui qui est à l'origine de l'action, l' **objet** : celui qui représente le but de l'action, l' **adjuvant** : celui qui facilite la relation du sujet à son objet dans son action, l' **opposant** : celui qui constitue un obstacle à l'action du sujet, qui entrave la relation sujet / objet, le **destinataire** : celui qui commande l'action au sujet (qui sert à définir les causes d'une action ou d'un comportement) et le **destinataire** : celui qui est le bénéficiaire de l'action du sujet (constitue le but suprême).

Séance n°4 : Etude de la structure du film.

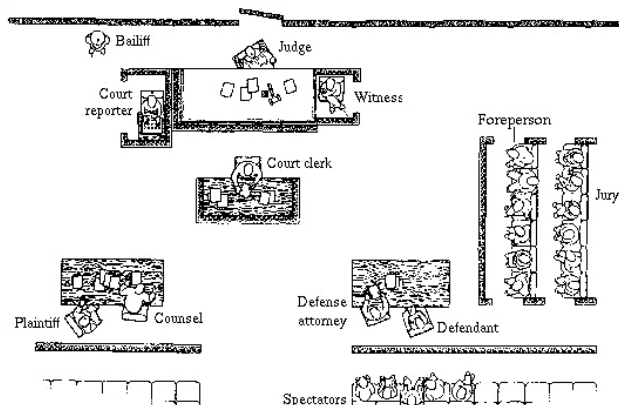
Document n°3 : Séquencier du film.

Dans quelle mesure cette structure s'apparente-t-elle à la structure d'un film policier ?

Je vous offre mon aide...

➤ **Code du genre policier :** assassinat, fausse piste, erreur judiciaire et criminel à la fin démasqué.

➤ **Le film judiciaire :**



Séance n°5 : Etude de la séquence d'ouverture du film.

SEQUENCE DE REFERENCE : étude du début du documentaire (depuis le début jusqu'à : 4 : 15).

SUJET. Comment Jean-Xavier de Lestrade parvient-il à transformer son documentaire en thriller ?

Séance n°6 : Etude de la déposition de Brenton Butler.

QUESTION. Identifiez les éléments indiquant que Brenton Butler ne peut être l'auteur de cette confession.

Séance n°7 : Faits « divers »...

Document n°4 : Corine Lesnes, « Aux Etats-Unis, le fardeau des jeunes Noirs », Le Monde, 29.03.2012 à 10h43.



Document n°5 : France 24, « L'affaire Trayvon Martin s'invite dans la campagne présidentielle », 24 mars 2012.

Séance n°8 : Ecriture d'invention.

Denis Poncet, le producteur d'*Un Coupable idéal*, déclare au cours d'un entretien : « *Au fil des jours, parce que la réalité dépassait la fiction, nous nous sommes retrouvés dans un film. Avec un formidable scénario et des acteurs toujours justes. Le rêve pour tout documentariste.* »

D'après vous, est-il dangereux de donner à un tel fait divers la dimension d'un « film » ?



Consignes.

➤ Votre travail comportera une **introduction**, un **développement** clair (partagé en deux paragraphes) et une **conclusion**.

➤ Vos paragraphes prendront appui sur des exemples riches et variés : vous ferez en permanence allusion au film.